

Économie- Gestion

Michel Camus

- Le nouveau référentiel complet
- Toutes les notions actualisées avec les nouvelles législations
- Toutes les formules avec des applications pour mieux comprendre
- Ce qu'il faut savoir en marketing et ressources humaines

Conforme
au nouveau
programme

Économie – Gestion

Dans la même collection

Biochimie-Physiologie – Exercices et annales
O. Masson, 2020

Aliments et nutrition – Exercices et annales
É. Fredot, 2020

Épreuve professionnelle de synthèse. Études de cas – Exercices et annales
É. Fredot, 2020

Économie-Gestion – Exercices et annales
M. Camus, 2020

Physiopathologie – Exercices et annales
O. Masson, C. Montagne, É. Fredot, 2021

Manuels

Manuel de biochimie
O. Masson, 2020

Sciences des aliments. Manuel volume 1 – Étude des aliments – Produits animaux et amylicés
É. Fredot, 2020.

Sciences des aliments. Manuel volume 2 – Étude des aliments – Végétaux et autres groupes
É. Fredot, 2020

Économie – Gestion

Manuel

Michel Camus

Docteur d'État en sciences des organisations (université Paris-IX Dauphine)

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris

Maîtrise de droit des entreprises

Ingénieur-conseil en formation professionnelle

Formateur sur www.formadiet.fr

Santé
Diététique
ÉDITIONS



© Agence Concept Éditions – Santé Diététique Éditions 2021
ISBN : 978-2-491648-08-4

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 1^{er} juillet 1992 – art. L 122-4 et L 122-5 et Code pénal art. 425).

Direction éditoriale : Fabienne Roulleaux

Édition : Anne Berthelley

Couverture : STDI

Composition : STDI

Logo : Parcus

Impression : xxxxxxxx

Avant-propos

1. Présentation du manuel

L'économie et la gestion d'entreprise, deux domaines auxquels il faut ajouter le droit, font l'objet d'une formation spécifique commune – et d'une épreuve – au BTS Diététique.

Il s'agit par cette matière transversale de faire appréhender par les étudiants, futurs professionnels du (para)médical, le monde de la gestion des entreprises entendues au sens large d'organisations – du cabinet de diététique jusqu'à la société agroalimentaire en passant par l'hôpital public.

Au-delà d'une culture générale économique et juridique indispensable pour se mouvoir dans la société, **la gestion d'entreprise est un instrument professionnel de première importance pour le(la) diététicien(ne) qui ne peut ignorer les contraintes inhérentes à toute production de biens et/ou prestation de services, notamment celles de coût, de rentabilité et de faisabilité.**

Au demeurant, si l'étudiant novice éprouve une appréhension à aborder les thèmes en question, il doit savoir que le cycle de deux années d'études lui permet largement d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour réussir son examen en économie-gestion (et droit).

Le référentiel est strictement respecté

Le programme est traité scrupuleusement et exhaustivement.

Les thématiques, nouvelles ou redimensionnées, du dernier référentiel de 2019 – l'éthique et la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), l'impact du numérique sur les organisations, les enjeux et les outils de la communication moderne, les caractéristiques du partenaire public (droit du contrat administratif, statut des fonctionnaires) – font l'objet d'un traitement approfondi et pluridisciplinaire. Systématiquement, des tableaux-synthèses sont proposés permettant une vision transversale de ces nouvelles questions stratégiques pour l'examen.

Un certain nombre de calculs ne sont plus explicitement mentionnés dans le programme de 2019 : prévisions des ventes, corrélations, variations saisonnières, taille d'un échantillon, amortissements dégressifs. Il a été décidé de les conserver dans le présent manuel car ils participent de la compréhension globale de la gestion, principalement dans son application commerciale, et ils seront toujours utiles pour les nouveaux diplômés qui ambitionnent de créer leur propre entreprise à l'issue de leurs études.

On trouvera ci-après le référentiel de 2019 indiquant pour chaque thème le(s) numéro(s) de page où il est traité.

Objectifs

Le présent manuel se donne pour double ambition :

- ✓ d'accompagner l'étudiant dans son apprentissage ;
- ✓ et de le **préparer très précisément à l'épreuve du BTS** qui est à la portée de tout candidat impliqué et méthodique.

Toutes les questions de gestion font systématiquement l'objet d'une ou plusieurs applications

La plupart d'entre elles sont issues des sujets proposés au BTS depuis une vingtaine d'années. **Une centaine d'exercices corrigés sont ainsi traités.**

Dans chacun des exercices, on indiquera le maximum de calculs intermédiaires pour bien piloter le néophyte et, là où c'est possible, sera proposé à l'étudiant un moyen de vérifier, ou de recouper, ses calculs. Pour être encore plus pratique, tous les contenus, notamment de droit, sont traités par rapport à la législation d'aujourd'hui (au 1^{er} avril 2021). Par exemple, tous les sujets de ressources humaines sont traités en intégrant les ordonnances « Macron » du 22 septembre 2017 et la loi PACTE du 22 mai 2019 ; dans le même esprit, les montants en francs des sujets antérieurs à 2002 sont transposés en euros.

Dans le même esprit pédagogique, on a regroupé dans un chapitre unique (gestion des entreprises) la quasi-totalité de ce qui relève de la gestion dans son unité d'analyse et de traitement : comptable, financière, productive, avec les formules mathématiques et les calculs.

Pour fournir un outil vraiment opérationnel, on trouvera tout au long du manuel des illustrations du monde réel. Les responsables du centre hospitalier d'Auch (Gers) ont eu l'obligeance de mettre à notre disposition des documents d'une qualité remarquable sur la gestion humaine, technique et financière de leur « entreprise », documents qui rythmeront les différentes leçons et permettront de couvrir le « contexte organisationnel des établissements de santé » dont l'étude est demandée dans le référentiel.

Focus

L'épreuve de **3 heures** et de **coefficient 2** se caractérise principalement par une suite de cas pratiques.

2. Présentation de l'épreuve

Elle est en général divisée en trois ou quatre parties toujours indépendantes, même si un fil directeur relie souvent les différentes parties (les problèmes financiers, juridiques et techniques que rencontre un responsable d'établissement ou de service).

À l'intérieur de chaque partie, les questions sont posées selon un déroulé logique avec des difficultés croissantes, le candidat se mettant à la place d'un professionnel.

- Les questions de gestion appellent une application simple de formules de base, avec des calculs certes souvent longs, mais peu compliqués, qui demandent surtout endurance et sang-froid.
- Donc, pas de complexe de persécution ou d'infériorité par rapport à des calculs arithmétiques qui relèvent de la règle de trois, d'une élévation au carré, d'une extraction de racine carrée, d'un pourcentage... de toute façon, les calculatrices sont autorisées en mode examen (l'étudiant devra systématiquement vérifier ses calculs et leur cohérence). L'intelligence et le sens pratique du candidat seront en tout cas sollicités, une fois les calculs effectués, pour sélectionner des options, recommander des solutions, faire un commentaire.

➔] Attention

L'épreuve n'est pas si difficile. Le correcteur au BTS sait que la copie qu'il corrige n'est pas celle d'un économiste ou d'un juriste et que la matière n'est pas la spécialité du candidat diététicien. Il n'attend pas des merveilles, comme au BTS compta-gestion ; il sera satisfait par une copie bien structurée et rédigée, avec des réponses cohérentes sans nécessairement être brillantes. On peut obtenir une excellente note en éco-droit-gestion sans changer sa vocation de diététicien.

- L'exercice de droit, quant à lui, relève davantage d'une question de cours, même si là aussi l'étudiant sera souvent mis dans une situation professionnelle de conseiller.
- Une partie plus nettement orientée sur les fonctions économiques de l'entreprise – mercatique, planning, ressources humaines, etc. – demandera aussi une combinaison de connaissances théoriques et une réflexion de bon sens : le recrutement d'un(e) salarié(e) par exemple.

🔍 Focus

Depuis dix ans, il y a TOUJOURS à l'examen une ou des question(s) de droit et de mercatique. Leur traitement exige un raisonnement et un vocabulaire spécifiques. L'étudiant doit montrer vis-à-vis de ces questions une ouverture d'esprit qui montre sa capacité d'adaptation à des environnements différents de la sphère paramédicale proprement dite.

🔍 Focus

La gestion et le droit étant ici des outils d'exercice d'une **profession de santé**, celle-ci ne doit pas être déconnectée du traitement des questions ; il ne faut surtout pas compartimenter les connaissances et toujours avoir à l'esprit que **la meilleure solution économique doit être compatible avec la déontologie et l'efficacité thérapeutique de l'activité de diététique.**

3. Programme of ciel du BTS

I. Savoirs Associés		Voir page
<p>Cet enseignement poursuit plusieurs objectifs pour le titulaire d'un BTS diététique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contribuer à sa formation de citoyen en l'amenant à disposer d'une culture managériale, juridique et commerciale nécessaire à la compréhension des enjeux et des défis auxquels doivent répondre les organisations dans lesquelles il sera susceptible d'évoluer ; - permettre la construction d'une professionnalité accrue en s'appropriant ce cadre ; - acquérir les compétences de gestion nécessaires à la réalisation des objectifs et des activités spécifiques au métier de diététicien ; - favoriser sa communication avec les différentes parties prenantes auprès desquelles il devra intervenir ; - développer les compétences technologiques nécessaires à l'exercice de son métier. 		
Thèmes	Notions et contenus	
I. Contexte organisationnel de l'activité du diététicien		
Les organisations : définitions et critères de différenciation	<ul style="list-style-type: none"> • Éléments caractéristiques d'une organisation : finalité, nature de l'activité, statut juridique, missions • Types d'organisation en particulier les entreprises de l'agroalimentaire et de restauration collective, les établissements de santé, les associations du secteur social 	
Les composantes de l'environnement de l'organisation, l'action des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> • Les parties prenantes • Les relations organisation-parties prenantes • Responsabilité sociétale de l'entreprise 	
L'impact du numérique sur les organisations	<ul style="list-style-type: none"> • Le rôle du système d'information dans le fonctionnement • Les conséquences du déploiement du numérique sur le management et les processus décisionnels de l'organisation : mobilité numérique, réseaux sociaux, communautés en ligne, dématérialisation, identité numérique • La protection de la personne et des actifs immatériels 	
II. Le cadre juridique de l'activité		
Le contrat	<ul style="list-style-type: none"> • Les principes contractuels et leur évolution • La formation du contrat. • Le contenu du contrat. • Les particularités du contrat administratif • Les contrats spécifiques à l'activité du diététicien 	
La responsabilité, le dommage et la réparation	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabilité civile et pénale • Les principes et la mise en œuvre de la responsabilité civile contractuelle et extracontractuelle 	
Les structures juridiques	<ul style="list-style-type: none"> • La personne physique, la personne morale • Les facteurs de choix d'une structure juridique • L'entreprise individuelle et les structures sociétaires • Les formes juridiques de la diététique, de l'économie sociale et solidaire 	

Voir page

Les relations de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Les régimes juridiques du salarié et du travailleur indépendant (commerçant, professionnel libéral), le cas particulier des fonctionnaires ou assimilés • Les contrats de travail et le cadre spécifique des contrats précaires • Les conditions de travail • Les libertés individuelles et collectives des salariés • Les modifications du rapport d'emploi • La rupture du contrat de travail • Le droit négocié et le rôle des partenaires sociaux
III. La connaissance du marché	
Les consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Facteurs explicatifs des comportements du consommateur, motivations et freins, besoins, processus d'achat, perception, attitude • Veille mercatique et commerciale, étude documentaire, qualitative et quantitative, système d'information mercatique
Les marchés	<ul style="list-style-type: none"> • Composantes du marché, parts de marché, zone de chalandise, segmentation, ciblage, positionnement, couple produit/marché • Approches et démarches mercatiques
Les choix mercatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Composantes de l'offre, conditionnement, marque • Prix, coût, calculs commerciaux, acceptabilité • Les formes de distribution • La communication commerciale • Le marketing mix
L'importance de la relation client	<ul style="list-style-type: none"> • Enjeux et outils • Fidélisation du consommateur
La prise en compte des aspirations sociétales	<ul style="list-style-type: none"> • Protection du consommateur, code de déontologie, charte éthique • Mercatique durable
IV. Analyse de la performance de l'organisation	
L'information financière	<ul style="list-style-type: none"> • Place et rôle de l'information financière dans les processus de l'entreprise • Les besoins d'information financière des parties prenantes • Échange d'informations financières : cadre comptable, image fidèle
Processus et cycles	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents commerciaux et la taxe sur la valeur ajoutée • Le processus achat/vente de biens et services : du contrat fournisseur/client au règlement • Le cycle d'investissement/financement : acquisition d'une immobilisation financée partiellement ou totalement à l'aide d'un emprunt bancaire

<p>L'image financière de l'organisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exercice, inventaire et principes comptables • La partie double, le compte, le journal, les flux • L'évaluation des stocks et leurs traitements à la clôture de l'exercice • Amortissements linéaires, dépréciations des actifs et provisions • Les documents annuels de synthèse en système de base : compte de résultat, bilan et annexe
<p>Outils et analyse financière</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Excédent brut d'exploitation, résultat d'exploitation, résultat courant avant impôt, capacité d'autofinancement • La rentabilité économique et la rentabilité financière • Analyse fonctionnelle du bilan : fonds de roulement net global, besoin en fonds de roulement et trésorerie nette, ratios du cycle d'exploitation (rotation des stocks, des créances clients et des dettes fournisseurs) • Ratio d'indépendance financière • Ration de capacité de remboursement
<p>La prise de décision de gestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les cycles : exploitation, investissement, financement • Les différents financements • Gestion des stocks : enjeux, contraintes, risques, coûts associés et politiques d'approvisionnement • La démarche budgétaire : principes budgets opérationnels, budget de trésorerie • Compte de résultat prévisionnel et bilan prévisionnel • Coût complet : charges directes, charges indirectes • Coût partiel : charges variables, charges fixes, seuil de rentabilité • Écarts, calcul, sens et signification
<p>V. L'activité humaine</p>	
<p>Gestion des ressources humaines</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'analyse des besoins en ressources humaines, compétences, potentiel et parcours professionnel, qualification et emploi, organisation du travail • Le recrutement • La gestion des compétences et l'employabilité : formation professionnelle continue, gestion de carrière, mobilité professionnelle
<p>Communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les enjeux de la communication • La communication interne et externe • La communication orale : l'entretien • La communication écrite par le document : <ul style="list-style-type: none"> – dématérialisation des documents (logiciels), – partage, mutualisation, sécurisation des documents – gestion électronique de documents – acquisition, diffusion et stockage des documents • la communication dans les groupes : <ul style="list-style-type: none"> – Réunion : organisation, outils, techniques et supports d'animation – Animation de collectifs de travail : dynamique de groupe, typologie des groupes – Les modes d'action coopératifs : groupes de projet, ateliers, technologies coopératives, travail en équipe

Sigles et acronymes

ACRE	(ex ACCRE) Aide à la création ou à la reprise d'une entreprise
AFNOR	Association française de normalisation
AG	Assemblée générale
AIDP	Analyse de l'impact relatif à la protection des données
APU	Administrations publiques
ATA	Augmentation temporaire d'activité (CDD)
BFR	Besoin en fonds de roulement
BODACC	Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales
CA	Conseil d'administration <i>ou</i> Chiffre d'affaires
CAF	Capacité d'autofinancement
CAMP	Coût d'achat moyen pondéré
CAP	Commission administrative paritaire
CCP	Certificat complémentaire de protection
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CDP	Conseil de prud'hommes
CE	ex Comité d'entreprise (remplacé par le Comité social et économique – CSE)
CET	Compte épargne temps
CFE	Centre de formalités des entreprises <i>ou</i> Cotisation foncière des entreprises
CHSCT	ex Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (remplacé par le CSE)
CLAN	Comité de liaison alimentation nutrition
CNAM	Caisse nationale d'assurance-maladie
CM	Coefficient multiplicateur
CNQ	Coût de non-qualité
CPF	Compte personnel de formation
CS	Conseil de surveillance
CSE	Comité social et économique
CTT	Contrat de travail temporaire
CUMP	Coût unitaire moyen pondéré
CVS	Corrigé des variations saisonnières
DIRECCTE	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DMMO	Déclaration mensuelle obligatoire des mouvements de main-d'œuvre
DP	ex Délégué du personnel (fusionné avec le CSE)
DPAE	Déclaration préalable à l'embauche
DPD	Délégué à la protection des données (en anglais DPO)
DPEF	Déclaration de performance extra financière
DPO	<i>Data protection officer</i> (en français DPD)

DRCI	Délai de récupération du capital investi
DRI	Délai de retour sur investissement
DS	Délégué syndical
DSN	Déclaration sociale nominative
DUERP	Document unique d'évaluation des risques professionnels
EBE	Excédent brut d'exploitation
EIRL	Entreprise individuelle à responsabilité limitée
ETT	Entreprise de travail temporaire
EURL	Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
FIFO	<i>First in, first out</i> (premier entré, premier sorti)
FNAL	Fonds national d'aide au logement
FRNG	Fonds de roulement net global
GPAO	Gestion de la production assistée par ordinateur
GPEC	Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences
GIE	Groupement d'intérêt économique
HACCP	<i>Hazard analysis critical control point</i>
HT	Hors taxes
IAA	Industrie agroalimentaire
ILAT	Indice des loyers d'activités tertiaires
ILC	Indice des loyers commerciaux
INPI	Institut national de la propriété industrielle
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
IR	Impôt sur le revenu
IS	Impôt sur les sociétés
ISBLSM	Institutions sans but lucratif au service des ménages
ISO	<i>International organization for standardization</i>
JAL	Journal d'annonces légales
JAT	Juste à temps
JCP	Juge des contentieux et de la protection
NRE	(loi sur les) Nouvelles régulations économiques
OAP	Observatoire actif permanent
OPA	Offre publique d'achat
OPE	Offre publique d'échange
PACTE	(loi relative au) Plan d'action pour la croissance et la transformation de l'entreprise
PCG	Plan comptable général
PEEC	Participation des employeurs à l'effort de construction
PEPS	Premier entré, premier sorti
PERT	<i>Program evaluation and review technology</i> (technic)
PIB	Produit intérieur brut
PLV	Publicité sur le lieu de vente
PME	Petite et moyenne entreprise
PSE	Plan de sauvegarde de l'emploi
RCS	Registre du commerce et des sociétés
RGPD	Règlement général sur la protection des données
RSS	Représentant de section syndicale
SA	Société anonyme
SARL	Société à responsabilité limitée
SAS	Société par actions simplifiée
SASU	Société par actions simplifiée unipersonnelle
SAV	Service après-vente
SCA	Société en commandite par actions
SCI	Société civile immobilière
SCM	Société civile de moyens

SCP	Société civile professionnelle
SCS	Société en commandite simple
SELAFA	Société d'exercice libéral à forme anonyme
SELARL	Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
SELARU	Société d'exercice libéral à responsabilité limitée unipersonnelle
SELAS	Société d'exercice libéral par actions simplifiée
SELCA	Société d'exercice libéral en commandite par actions
SEM	Société d'économie mixte
SEP	Société en participation
SEPEL	Société en participation d'exercice libéral
SIG	Soldes intermédiaires de gestion
SIM	Système d'information marketing
SJR	Salaire journalier de référence
Smic	Salaire minimum interprofessionnel de croissance
SMSI	Système de management de la sécurité de l'information
SNC	Société en nom collectif
SR	Seuil de rentabilité
SSE	Section syndicale d'entreprise
SSI	(ex RSI) Sécurité sociale des Indépendants
TA	Tribunal administratif
TC	Tribunal de commerce
TGI	ex Tribunal de grande instance (remplacé par le Tribunal judiciaire)
TI	ex Tribunal d'instance (remplacé par le Tribunal judiciaire)
TIR	Taux interne de rentabilité
TJ	Tribunal judiciaire
TPE	Très petite entreprise
TRI	Taux de rendement interne
TTC	Toutes taxes comprises
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UES	Unité économique et sociale
U/O	Unité d'œuvre
URSSAF	Union pour le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales
VA	Valeur ajoutée <i>ou</i> Valeur acquise
VAN	Valeur actualisée nette
VMP	Valeurs mobilières de placement

Sommaire

Avant-propos	V
Sigles et acronymes	XI
Chapitre 1. L'entreprise	1
1. Le fait d'entreprendre et la responsabilité sociétale des entreprises	1
2. La typologie des entreprises.....	4
Chapitre 2. Les fonctions de l'entreprise	29
1. Fonction production	29
2. Fonction mercatique.....	42
3. Fonction Ressources humaines – Organisation du travail dans l'entreprise	76
4. Annexes.....	95
Chapitre 3. La gestion des entreprises	97
1. Bilan et compte de résultat.....	97
2. Amortissement.....	120
3. Investissements à réaliser et leurs financements.....	124
4. Gestion des stocks (logistique amont).....	138
5. Analyse du coût de revient et du résultat – Méthode du coût complet.....	150
6. Calculs de rentabilité et d'efficacité à partir de la distinction charges fixes et charges variables ...	157
7. Budgets prévisionnels d'aide à la décision.....	162
8. Budget de trésorerie.....	166

9.	Variations saisonnières, taux d'accroissement et indice.	168
10.	Prévision des ventes.	176
11.	Corrélation.	183
12.	Calculs de prix.	187
13.	Bon de commande, de livraison, factures, devis, réductions commerciales et financières.	193
14.	Principes et calculs de la TVA.	198
15.	Application transversale de gestion.	201
16.	Annexe.	205
Chapitre 4.	Les écritures comptables.	207
1.	Comprendre intellectuellement la vision globale et technique de la comptabilité.	207
2.	Les écritures demandées au BTS.	212
Chapitre 5.	Le cadre juridique de l'entreprise.	235
1.	Notions de droit civil.	235
2.	Notions de droit commercial.	246
3.	Introduction au droit du travail.	260
4.	Le cas particulier des fonctionnaires ou assimilés.	289

Le manuel

Économie-Gestion

Un outil de travail complet !

● Conforme au référentiel officiel du BTS Diététique

Cet ouvrage permet aux étudiants de comprendre et d'assimiler les notions fondamentales en **économie** et **gestion** d'entreprise, deux domaines auxquels il faut ajouter le **droit**, qui fait également partie du programme de cours.

Les thématiques nouvelles ou redimensionnées du dernier référentiel de 2019 sont intégrées : éthique et responsabilité sociétale des entreprises (RSE), impact du numérique sur les organisations, enjeux et outils de la communication aujourd'hui, caractéristiques du partenaire public. Par ailleurs, tous les contenus, notamment de droit, sont traités par rapport à la législation actuelle.

● Des synthèses et exercices d'applications pour chaque chapitre

Systématiquement, des tableaux de synthèse sont proposés permettant une vision transversale des notions du cours, stratégiques en vue de l'examen.

Toutes les questions de gestion font l'objet d'une ou plusieurs applications. La plupart issues des sujets proposés au BTS. Au total l'étudiant trouvera une centaine d'exercices pour comprendre et s'entraîner à manipuler formules et calculs.

● **Pour que ce livre soit un outil opérationnel à 100 %**, les illustrations sont toutes issues du monde réel, celui de la vie économique d'un centre hospitalier : RH, finance, etc. permettant de couvrir le « contexte organisationnel d'un établissement de santé » dont l'étude est au programme du BTS.

Cet ouvrage s'adresse aux étudiants du BTS Diététique et IUT génie biologique, option diététique.

Michel Camus, est docteur d'État en sciences des organisations, diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, et titulaire d'une maîtrise en droit des entreprises. Ingénieur-conseil en formation professionnelle, c'est un enseignant expérimenté en économie, droit et gestion, en particulier pour les BTS Diététique.

Mon **BTS** **DIET**

Mes **5** atouts
réussite

Objectifs

Au début de chaque chapitre, retrouvez tous les objectifs essentiels à atteindre

Rappel

Des rappels réguliers des notions fondamentales

Focus

Des zooms pour mieux comprendre ou approfondir ses connaissances et faire le lien avec d'autres notions

Attention

Les pièges à éviter, les erreurs à ne pas commettre

Points clés

Un résumé des notions incontournables à apprendre

Santé
Diététique
ÉDITIONS

